



Immobilisation abusive de véhicule au garage

Par **annef131**, le **22/11/2012** à **13:28**

Bonjour

je m'appelle Anne . J'ai 45 ans.

Je suis propriétaire d'un véhicule Renault grand scénic de 2005.

La carte de démarrage est HS. Ma voiture a été remaorquée par l'assurance jusqu'au garage.

Le garage ne peut la réparer car il faut recommander une carte de démarrage neuve, mais les sous-traitant de Renault sont en rupture de stock et ni le garage Renault, ni Renault Assistance n'est en mesure de ma donner un délai précis.

L'assurance ne prend en charge un véhicule de remplacement qu'en cas d'accident mais pas de panne.

Le garage me dit n'avoir pas de véhicule de prêt disponible.

J'ai dû louer un véhicule ce qui me coute 30 eur / jour.

A cette heure, je n'ai AUCUN délai de réparation.... et aucune proposition d'indemnisation ni de prêt de véhicule.

Quels sont mes recours possibles ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon dossier et vous souhaite une très bonne journée.

Anne

Par **youris**, le **22/11/2012** à **20:17**

bjr,
et la seconde carte ne fonctionne pas non plus ?
cdt